

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE LOCATION ET D'ASSURANCES VEHICULES PARTICULIERS

Conditions d'assurances :

Assurance Responsabilité civile, vol, incendie, bris de glaces et dommages au véhicule avec franchise de :

Catégories A-B-C: Franchise de 950 TTC

- La franchise reste à la charge du locataire en cas de vol, incendie, bris de glace et dommages au véhicule dans la limite des frais réels de remise en état du véhicule. Elle n'est facturée qu'en cas d'accident impliquant la responsabilité du locataire (même partielle), ou de sinistre sans tiers responsable clairement identifié.

- Les dommages ou pertes causés aux jantes, pneumatiques et accessoires (rétroviseurs, essuie-glaces, équipements extérieurs ...) restent à la charge du locataire à concurrence de la franchise correspondante.

- Le duplicata de clés d'un montant forfaitaire de 150 € T.T.C est à la charge du locataire. Les dommages causés aux parties supérieures de la carrosserie (toit), aux parties situées sous le véhicule, comme les dégâts occasionnés aux garnitures ou équipements intérieurs restent entièrement à la charge du client ou en cas de dégâts mécaniques dus à une mauvaise utilisation du véhicule ou non conforme aux normes du constructeur.

La franchise pourra être remboursée après détermination de la non responsabilité totale du locataire établie par l'assureur.

JM LOCATION décline toutes responsabilités pour les effets personnels laissés à l'intérieur du véhicule par le locataire.

Conditions de paiement de la location :

- Le règlement de la location s'effectue par cartes de crédit ou chèques lors de la prise en charge du véhicule par le locataire, le nom du mode de règlement doit correspondre à l'identité du locataire signataire du contrat de location.

- Le montant de la franchise et le dépôt de garantie sont demandés au départ du véhicule et restitués au retour du véhicule si le locataire a respecté les conditions générales de location, le nom du porteur du mode de règlement doit correspondre à l'identité du locataire signataire du contrat de location.

- Mode de paiement acceptés: CARTES BANCAIRES (Carte Bleue, Visa, Mastercard, American Express, Diners, Aurore) CHEQUES BANCAIRES (en Euros), CHEQUES VACANCES, ESPECES.

Conditions particulières de location :

- Les locations sont payables d'avance à la signature du contrat.

- Les prix et taux de TVA sont modifiables sans préavis.

- Le carburant consommé au cours de la location est à la charge du client, en sus de la quantité manquante, « un service essence » vous sera facturé en plus du carburant manquant.

- La durée minimum de location est de 48 h, la durée de la location se calcule par tranche de 24 h non fractionnable depuis l'heure de prise en charge du véhicule. Une franchise de 2 heures est accordée au delà, une journée supplémentaire est facturée.

- Conditions d'âge minimum obligatoire des conducteurs et de permis de conduire :

Catégories A-B-C : âge minimum de 23 ans et de plus de 3 ans de permis.

- Conducteur(s) additionnel(s): 10 € T.T.C en sus par location.

- Pour tous les départs effectués en aéroport, une surcharge de 17 € T.T.C est à rajouter au tarif.

- Abandon de véhicule : nous consulter.